



ANNEXE n°1 : DECLINAISON DE L'OPERATION QUARTIERS D'ETE 2024
<https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/quartiers-dete-1153>

Priorités thématiques

PROMOUVOIR L'ETE OLYMPIQUE

Dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024, vous pourrez vous appuyer sur les *maisons sport santé situées* dans vos territoires ainsi que sur les associations socio-sportives et les fédérations sportives afin de favoriser la pratique d'activités sportives et physiques. Vous pourrez également soutenir, en lien avec les institutions et structures locales, l'ouverture en soirée, le weekend et en août de certains équipements sportifs.

FAVORISER L'ACCES A LA CULTURE

Vous articulerez les actions *Quartiers d'été* et celles du dispositif *Été culturel* piloté par le ministère de la Culture. Cet appel à projets a pour objectif de proposer une programmation culturelle territorialisée permettant aux habitants de participer à des ateliers, des rencontres, des spectacles, des visites, etc. Vous trouverez les informations nécessaires à cette adresse : <https://www.culture.gouv.fr/Demarches-en-ligne/Par-type-de-demarche/Appels-a-projets-candidatures/Ete-culturel>

A titre d'exemple, vous pourrez également :

- diffuser largement l'information sur le *Pass culture* accessible sur la plateforme <https://pass.culture.fr/> ;
- favoriser l'ouverture des institutions culturelles à des horaires élargis ou décalés et les actions « hors les murs » ;
- mobiliser le dispositif *C'est mon patrimoine*.

ACCOMPAGNER LE DEPART EN VACANCES

Les séjours participent à la politique de mobilité des jeunes et des familles des quartiers prioritaires et s'articulent notamment dans le cadre du partenariat avec l'Agence nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV) qui copilote avec l'ANCT l'appel à projet *Explore l'Europe*. Vous trouverez les informations nécessaires sur cette page : <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/explore-leurope-1121>

Dans le cadre du dispositif *Ville Vie Vacances/Solidarité Internationale (VVV/SI)*, vous pourrez soutenir les projets collectifs d'échanges et de solidarité menés par des jeunes âgés de 15 à 25 ans et portés par une association française, en partenariat avec une association étrangère. Les modalités d'instruction des dossiers VVV/SI sont disponibles sur le site internet du FONJEP <https://www.fonjep.org/>, rubrique « solidarité internationale ».

ARTICULER QUARTIERS D'ETE ET VACANCES APPRENANTES

Les *Vacances apprenantes*, pilotées par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, ont pour objectif d'assurer la consolidation des apprentissages et de contribuer à l'épanouissement des enfants à travers des activités culturelles, sportives et de loisirs, encadrées par des professeurs et des acteurs de l'Éducation populaire. Elles se déclinent en plusieurs dispositifs : *Ecole ouverte*, stages de réussite ou encore *Colos apprenantes*. Vous veillerez à bien identifier et orienter les enfants des quartiers et leurs familles vers les dispositifs prévus. Vous trouverez les informations nécessaires à cette adresse : <https://www.education.gouv.fr/ecole-ouverte-4664>

Le site education.gouv.fr propose également un point d'entrée vers les colos apprenantes : <https://www.education.gouv.fr/les-colos-apprenantes-foire-aux-questions-340946>

SOUTENIR LA PARENTALITE

Quartiers d'été peut renforcer certains dispositifs de soutien à la parentalité notamment en direction des familles monoparentales.

PROMOUVOIR LES ACTIONS EN SANTE

En lien avec les ateliers santé ville, les conseils locaux de santé mentale et les médiateurs santé, les actions pourront avoir comme objectif de :

- renforcer l'accès aux soins ;
- organiser des ateliers de prévention;
- encourager les échanges pour mieux prendre en compte la souffrance psycho-sociale, prévenir l'isolement.

PROMOUVOIR LA TRANSITION ECOLOGIQUE

Vous pourrez mobiliser les acteurs locaux qui agissent sur les sujets liés à l'environnement notamment :

- des initiatives autour de l'agriculture et de la végétalisation urbaine ;
- la valorisation et sensibilisation au patrimoine naturel, à la biodiversité, actions autour de l'économie circulaire, des écogestes, de la qualité de l'alimentation et des filières locales ;

Vous veillerez à favoriser des modes de transport plus écologiques, notamment dans le cadre de séjours.

FAVORISER L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET L'ENTREPREUNARIAT DANS LES QUARTIERS

Vous veillerez à mobiliser l'ensemble des acteurs, des dispositifs en matière d'emploi et solliciter les entreprises de proximité pour qu'elles proposent des rencontres avec des professionnels et des visites de leurs locaux.

Communication

L'ANCT peut être amenée à communiquer sur le dispositif *Quartiers d'été* à l'instar de l'opération 2023 : <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/un-ete-riche-en-activites-pour-les-jeunes-des-quartiers-prioritaires-1198>

Les porteurs de projets labellisés *Quartiers d'été* 2024 s'engagent à :

- mettre en œuvre une politique de communication et d'information via, le cas échéant, leur site Internet ou tous moyens efficaces pour faire connaître localement leurs programmations estivales (mobilisation des médias de quartiers, campagne d'affichage public, intermédiation orale, distribution de programmes ...);
- mentionner le soutien du ministère de la Ville par l'utilisation des logos adéquats ;
- communiquer sur la plateforme <https://acteurs.lagrandeequipe.fr>.

Territoires et publics concernés

Sont concernés l'ensemble des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Vous veillerez particulièrement à proposer une offre au public des 12-25 ans et à prévoir des activités favorisant l'implication des jeunes et des femmes.